AU COLLÈGE FRANCE BLOCH-SÉRAZIN

CADET DE LA SÉCURITÉ CIVILE





Goliege France Bloch Sérazin Poitiers





AU COLLÈGE FRANCE BLOCH-SÉRAZIN





Collège France Bloch-Sérazin



Devenir cadet de la sécurité civile est une occasion de relever des défis, d'acquérir des compétences, dans le cadre de la construction de sa future vie personnelle et professionnelle.

Un groupe de 24 cadets de la Sécurité Civile sera constitué à la rentrée de l'année scolaire 2022/2023, retenus parmi les élèves des classes de 5°, 4° et 3° du collège France BLOCH-SÉRAZIN.

Ce dispositif se développera tout au long de l'année, d'octobre à juin. Il prendra la forme d'une quinzaine de séances, les mercredis après-midi de 13h30 à 15h30, au collège ou dans un centre d'incendie et de secours. Le programme de la formation s'articulera autour de 6 modules: prévention des risques, prévention contre l'incendie dans les établissements scolaires, incendie, secourisme (PSC1), citoyenneté (visites, cérémonies, organisation des secours) et sport (Passage des tests de recrutement SPV en début et fin de parcours).

Dans les établissements scolaires, les cadets de la sécurité civile ont un **réel rôle à jouer.** Le projet vise à sensibiliser aux comportements de prévention et à développer un sens civique chez les jeunes élèves.



1 32.7.





LA FORMATION

Ce projet citoyen se présente pour l'élève volontaire comme une option, suivie durant toute l'année scolaire. La formation, est insérée en complément des enseignements et alterne des activités sportives, éducatives, civiques et la découverte du monde de la sécurité civile. **Elle s'appuie sur les objectifs suivants :**

Connaître son environnement, les risques et leur gestion

- l'analyse de son environnement, des risques (vulnérabilité) et de leur gestion avec notamment un travail d'analyse sur le terrain et de recherche à l'aide d'outil numérique;
- les bons réflexes.

Être acteur de la sécurité civile et s'investir au sein de l'établissement scolaire

- la sécurité civile et ses évolutions au cours du temps ;
- la connaissance des acteurs de la sécurité civile, leur rôle, leurs compétences et leur champ d'action;
- une formation aux gestes de premiers secours (PSC-1) :
- une initiation à la sécurité incendie au sein de l'établissement scolaire.

Participer à la diffusion de la culture de sécurité civile

- valoriser l'image des acteurs de la sécurité civile ;
- partager les valeurs des sapeurs-pompiers;
- favoriser l'engagement des jeunes au sein de la sécurité civile;
- une participation au devoir de mémoire favorisant la solidarité (exposés, recherches, événements relatifs à la construction mémorielle autour de personnages historiques).

Des activités et des travaux de groupe viennent favoriser la cohésion et l'entraide.

LE DÉROULEMENT

L'encadrement sera assuré par une équipe issue des personnels du service d'incendie et de secours de la Vienne (SDIS86) ou d'autres acteurs de la sécurité civile et du personnel de l'établissement scolaire, désignés parmi les membres de la communauté éducative. Les sessions prendront la forme d'une quinzaine de séances, les mercredis après-midi, selon les événements organisés.



À l'issue de la formation, le jeune recevra une attestation de formation « cadet de la sécurité civile » et PSC-1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1). La reconnaissance et la valorisation de cet engagement sont également prévues par le biais de son inscription dans le livret scolaire numérique de l'élève (LSUN) et l'application Folios (outil numérique regroupant et valorisant les acquis à la fois scolaires et extra-scolaires).



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Être élève de 5°, 4° ou 3° et avoir 11 ans minimum.
- L'admission se fait sur la base du volontariat et sur accord parental remis avant le début de la formation.
- La comission d'admission, présidée par le chef d'établissement, détermine les 24 élèves cadets admis, en favorisant la mixité et la diversité.

>	

BULLETIN D'INSCRIPTION ET AUTORISATION PARENTALE



À retourner au collège dès que possible

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur
domicilié(e) à :

accepte que mon fils / ma fille ¹
accepte que mon nis / ma nine:
né(e) leà
Actuellement en classe de :
Taille de vêtement (<i>en prévision de commande de coupe-vent</i>) : XS S S M L
s'engage en tant que cadet de la sécurité civile du collège France BLOCH-SÉRAZIN.
Je prends également note que cet engagement implique une participation ponctuelle aux différentes activités et manifestations organisées par le service départemental d'incendie et de secours de la Vienne.
J'autorise ainsi mon enfant à effectuer les déplacements liés à cette activité dans tout véhicule conduit par un membre du collège ou du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne.
Fait à Le
Signature des parents ou du représentant légal :

¹ Rayer la mention inutile